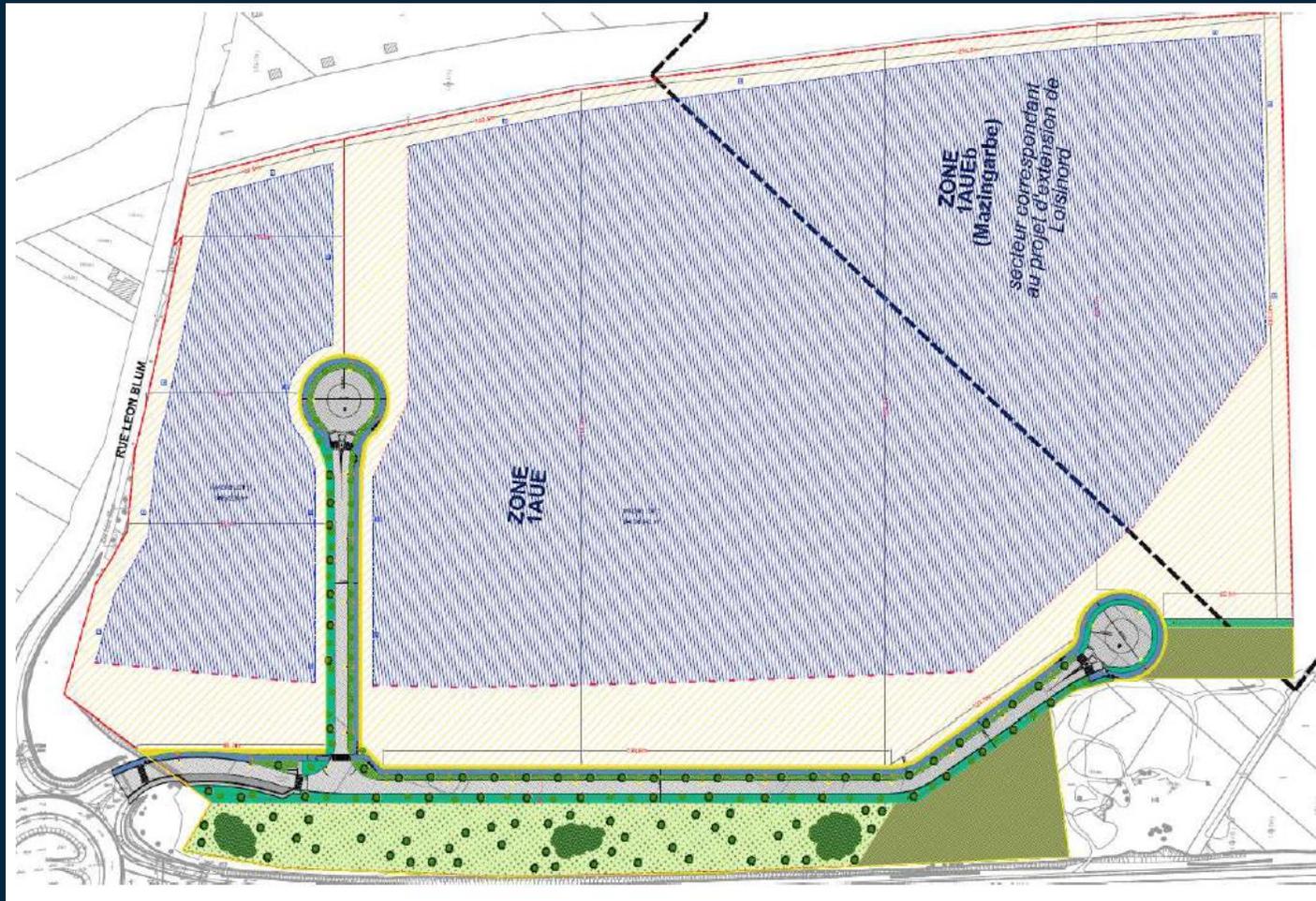


VERDI

GUIDE D'APPLICATION DE LA SEQUENCE EVITER REDUIRE COMPENSER :
Projet d'aménagement d'une zone d'activités
à Noeux-les-Mines et Mazingarbe

29/04/2022



1. Projet de zone d'activités Noeux-les-Mines

Ce tableau de synthèse a pour objectif de venir préciser la déclinaison de la séquence « Eviter Réduire Compenser » au regard des impacts potentiels identifiés du projet d'aménagement de la zone d'activités de 17 ha. Il ne reprend donc pas l'ensemble des thématiques de l'étude d'impact mais uniquement celles impactées par le projet.

Ce tableau découle de la décision prise par le Conseil d'Etat en date du 30 décembre 2020 et qui impose que la délivrance de l'autorisation d'urbanisme soit assortie de prescriptions imposant au pétitionnaire des mesures d'évitement, de réduction et de compensation des effets négatifs notables de son projet sur l'environnement (séquence dite « ERC »).

Thématique	Sous thématique	Application de la séquence Eviter Réduire Compenser	Description de la mesure	Modalités de suivi
Milieu physique	Topographie et géologie	Accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> Assurer les qualités mécaniques des sols et leur aptitude à supporter le projet Adapter les structures bâties à la nature du sous-sol 	
	Hydrologie et hydrographie	Eviter	<ul style="list-style-type: none"> Inciter à l'économie d'eau Concevoir des dispositifs d'infiltration des eaux pluviales à l'échelle des aménagements créés 	
		Réduire	<ul style="list-style-type: none"> Collecter les eaux de voiries vers une noue paysagère à la végétation traitante puis les infiltrer sur place ou rejeter vers le réseau Diriger les eaux usées vers le réseau via une boîte de branchement Réduire le risque de pollution saisonnière Réduire le risque due aux produits de biocides autorisés En cas de pollution accidentelle : neutraliser la source de pollution, traiter, évacuer et décontaminer 	<ul style="list-style-type: none"> Informer le personnel sur le fonctionnement des équipements et dispositifs hydrauliques Nettoyer les bouches d'égout et leur filtre tous les 6 mois Visiter 2 fois par an et curer les regards d'eaux pluviales et les drains de diffusion Faire évacuer les produits de curage et de vidange par les services d'entretien vers les lieux de dépôt Contrôler visuellement les ouvrages de gestion des eaux pluviales après chaque épisode pluvieux intense et nettoyer/curer au besoin
	Qualité de l'air et climat	Réduire	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser une énergie faiblement émettrice de GES Inciter aux modes de déplacements doux Informer le public des seuils de pollution atteints et régler la circulation 	<ul style="list-style-type: none"> Effectuer des points de mesures ponctuels
Paysage et milieu naturel	Paysage	Eviter	<ul style="list-style-type: none"> Organiser le schéma viaire pour préserver des vues lointaines sur le grand paysage et les principaux terroirs 	

		Réduire	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des aménagements paysager généreux avec des essences locales : 1000m² de massif arbustif et 150 arbres de hauteur et cépée (1 arbres/200m²) • Développer des forme architecturales et urbaines qualitatives pour les futures constructions et intégrer des ambitions environnementales et paysagères sur la base des orientations du cahier des charges de prescriptions architecturales, urbaines et paysagères (CRAUP) 	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer le suivi de la reprise de végétation et remplacer les sujets si nécessaires
	Faune et Flore	Eviter	<ul style="list-style-type: none"> • Préserver la biodiversité existante au sud-ouest de la zone, à proximité des espaces naturels relais (forêts et terrils) et le long des corridors 	
		Réduire	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des aménagements écologiques composés d'essences locales (arbres, arbustes) sur les abords de la zone • Développer la biodiversité par la plantation de feuillus, d'une prairie fleurie et de tas de pierres sur la partie ouest • Débroussailler/terrasser/faucher en dehors des périodes sensibles • Mettre en œuvre d'un sens de fauche/abattage favorable à la préservation de la faune • Privilégier des vitesses d'avancement des engins d'entretien aussi réduites que possible • Maintenir des espaces refuges de végétation non fauchés/abattus • Gérer l'éclairage de la zone projet : éviter l'éclairage nocturnes en continu des voiries et des enseignes, éviter la diffusion de lumière vers le ciel, utiliser des lampes peu polluantes et la bonne quantité de lumière 	<ul style="list-style-type: none"> • Former et sensibiliser les personnes en charge de l'entretien des espaces verts, afin de garantir la bonne mise en œuvre des mesures de réduction des impacts • Assurer le suivi de la reprise de végétation et remplacer régulièrement les sujets si nécessaires
Milieu urbain Le patrimoine culturel	Classement UNESCO	Eviter	<ul style="list-style-type: none"> • Préserver les vues sur les terrils alentours 	
		Réduire	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer qualitativement le projet dans le paysage minier du secteur 	
	Archéologie	Eviter	<ul style="list-style-type: none"> • Saisir le préfet afin de déterminer s'il est susceptible de donner lieu à des prescriptions archéologiques 	
Milieu urbain Circulations et déplacements	Trafic	Réduire	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la desserte par les transports en commun en intégrant un arrêt de bus • Aménager des itinéraires pour les modes actifs (vélos/piétons) au sein de la zone et veiller aux connections avec les espaces limitrophes 	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier le respect des aménagements prévus au permis d'aménager
	Accès et voirie	Eviter	<ul style="list-style-type: none"> • Connecter le projet de la zone d'activités depuis le giratoire et la branche existante et ne pas créer de nouveau accès direct sur la RD937 	
	La sécurité des usagers	Eviter	<ul style="list-style-type: none"> • Aménager le parc d'activités en zone 30 • Intégrer la séparation physique des différents modes (circulation routière/circulation modes actifs) 	

2. Phase travaux du projet de zone d'activités Noeux-les-Mines

Des inspections régulières du chantier par les différents maîtres d'ouvrage pourront être réalisées afin de vérifier la mise en œuvre et l'application des différentes mesures.

Thématique	Sous thématique	Application de la séquence Eviter Réduire Compenser	Description de la mesure	Modalités de suivi
Milieu physique	Topographie et géologie	Réduire	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser les travaux de terrassement en dehors des périodes pluvieuses • Limiter le risque de pollution accidentelle 	Ces modalités devront être inscrites dans le cahier des charges de maîtrise d'œuvre de l'opération avec une garantie de suivi.
	Hydrologie et hydrographie	Eviter	<ul style="list-style-type: none"> • Eviter les mouvements de terres et les passages répétés et inconsidérés des engins de travaux • Minéraliser les surfaces circulées 	Ces modalités devront être inscrites dans le cahier des charges de maîtrise d'œuvre de l'opération avec une garantie de suivi.
		Réduire	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser les travaux de terrassement en dehors des périodes pluvieuses • Dispositifs anti-pollution aqueuses • Installer des sanitaires autonomes chimiques • Récupérer et évacuer les produits polluants • Rejeter les eaux d'épuisement et de ruissellement du chantier dans des zones de décantation et filtration avant retour au milieu naturel 	Ces modalités devront être inscrites dans le cahier des charges de maîtrise d'œuvre de l'opération avec une garantie de suivi.
	Qualité de l'air	Réduire	<ul style="list-style-type: none"> • Fixer par arrosage de la poussière soulevée par les véhicules de chantier circulant sur les accès non enrobés 	Ces modalités devront être inscrites dans le cahier des charges de maîtrise d'œuvre de l'opération avec une garantie de suivi.
Paysage et milieu naturel	Le paysage	Réduire	<ul style="list-style-type: none"> • Limiter la salissure des chaussées notamment par temps pluvieux sur les espaces circulés • Sensibiliser les ouvriers à la nécessité de préserver au maximum le site et les essences à proximité 	Ces modalités devront être inscrites dans le cahier des charges de maîtrise d'œuvre de l'opération avec une garantie de suivi.
	Faune et Flore	Réduire	<ul style="list-style-type: none"> • Aménager la base travaux au sein des emprises prévues pour le chantier • Mettre en place un plan de déplacement des engins de chantier • Prévenir les risques de pollution accidentelle • Trier et évacuer les déchets et emballages générés par le chantier • Baliser les zones naturelles sensibles préalablement au démarrage du chantier • Débroussailler/terrasser/faucher en dehors des périodes sensibles • Mettre en œuvre un sens de fauche/abattage favorable à la préservation de la faune • Privilégier des vitesses d'avancement des engins d'entretien aussi réduites que possible • Maintenir une bande de végétation non fauchée en fin de parcelle et qui sera fauchée quelques jours après la première phase de défrichement • Eviter l'éclairage nocturne continu de la zone 	Assurer le suivi des travaux par un écologue, notamment durant les phases sensibles est recommandée. Il vérifiera la bonne mise en œuvre des prescriptions données dans les fiches mesures.

Milieu humain et urbain		Réduire	<ul style="list-style-type: none"> • Limiter les impacts de perturbation du trafic • Encadrement des horaires et jours ouvrables des chantiers • Limiter la gêne sonore aux heures et jours ouvrables • Nettoyage des chaussées adjacentes au chantier dans le cas où le trafic lié au chantier entraîne l'apport sur la chaussée de matériaux • Intégrer un engagement contractuel des entreprises intervenant sur le chantier pour la bonne gestion de leurs déchets et notamment de leurs déchets dangereux 	Ces modalités devront être inscrites dans le cahier des charges de maîtrise d'œuvre de l'opération avec une garantie de suivi.
	Réseaux	Compenser	<ul style="list-style-type: none"> • Rétablir les réseaux interceptés par le projet dans les fonctions qu'ils assuraient avant l'installation de celui-ci 	Ces modalités devront être inscrites dans le cahier des charges de maîtrise d'œuvre de l'opération avec une garantie de suivi.